



CONSEIL COMMUNAL
1175 LAVIGNY

Lavigny, le 22 septembre 2021

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Séance du Conseil Communal du 22 septembre 2021

Objet : **PREAVIS MUNICIPAL - N° 4/2021**
Concernant les compétences accordées à la Municipalité d'engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles durant la législature 2021-2026.

L'ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

- Vu les préavis Municipaux N°4/2021
- Ouï le rapport de la Commission des finances
- Considérant que l'objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE

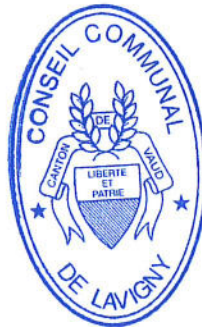
- Pour la durée de la législature 2021-2026

D'ACCORDER À LA MUNICIPALITÉ

- Une compétence d'engagement jusqu'à concurrence de CHF 50'000.-- par cas.

CONSEIL COMMUNAL DE LAVIGNY

Le Président
J. Frischholz



La secrétaire
L. Simone